

Mardi 9 mars 2021



Les futures lignes de transport en commun en site propre

Après la mise en service du nouveau tramway en juillet 2019, Caen la mer s'est interrogée sur ses futures lignes de transport en commun en site propre (TCSP). L'objectif est d'améliorer ou de renforcer l'offre de transport des secteurs non desservis actuellement, d'accompagner le développement des zones en cours d'urbanisation et de répondre aux orientations du Plan de Déplacements Urbains.

LANCEMENT D'UNE ETUDE

La Communauté urbaine Caen la mer a lancé une étude afin d'analyser le réseau de transports en commun sur le territoire et définir des orientations pour les futures lignes. L'objectif est de définir des secteurs pour les futures lignes, tout en analysant les besoins. Certaines zones sont propices à l'implantation d'une ligne de tramway, d'autres d'un bus à haut niveau de service ou bien de bus « classiques ».

Cette étude vise également à analyser la faisabilité des futures lignes de TCSP retenues,

d'élaborer un programme de travaux, définir une enveloppe budgétaire et un calendrier de mise en place.

LA CARTE DES CORRIDORS

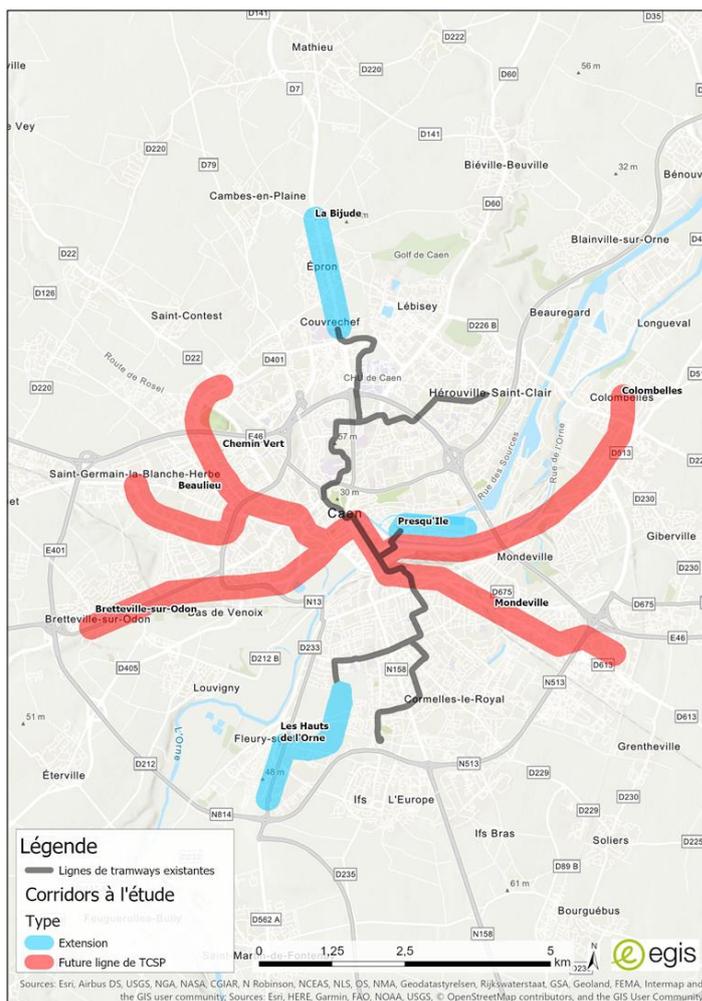
Plusieurs corridors ont été identifiés et sont actuellement à l'étude :

Création de lignes de TCSP sur des liaisons Est-Ouest, depuis le centre-ville de Caen :

- Vers le quartier du Chemin-Vert et au-delà du périphérique vers Saint-Contest (Parc Athéna).
- Vers le quartier de Beaulieu.
- Vers Bretteville-sur-Odon.
- Vers Mondeville.
- Vers Colombelles.

Extension des lignes de tramway existantes :

- Depuis le Campus 2 vers Epron.
- Depuis le terminus Presqu'île vers l'écoquartier Nouveau Bassin.
- Depuis le terminus Haut de l'Orne vers le sud de Fleury-sur-Orne.

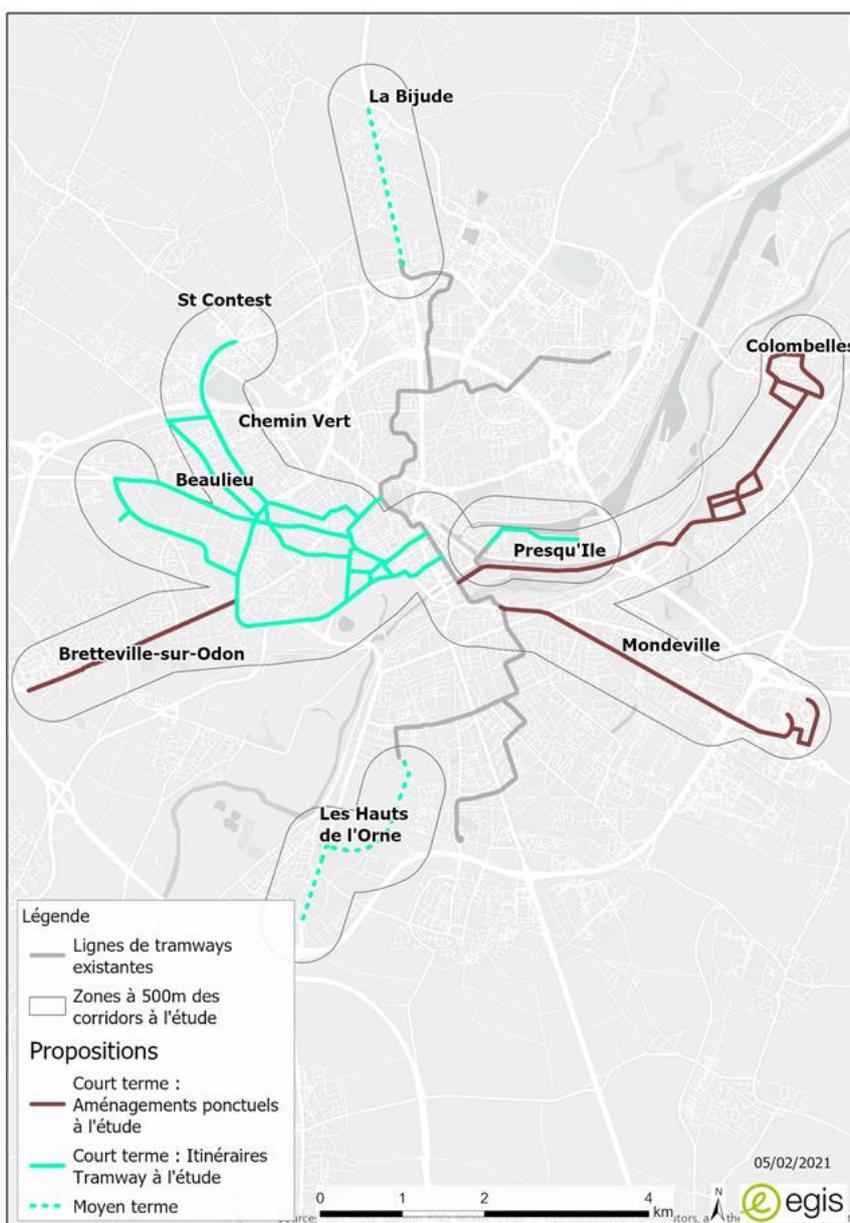


L'étude a été lancée dans le cadre du 4^{ème} appel à projets de l'Etat relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Le dossier de candidature pour l'appel à projets de l'Etat est à déposer le 30 avril 2021. Ce travail d'analyse mené par Caen la mer sera approfondi jusqu'à fin juin 2021.

L'AVANCEMENT DU PROJET

L'idée sera de proposer une desserte en tramway dans les corridors qui présentent des ratios de population/emplois/établissements scolaires, dans un périmètre de 500m, identiques à ceux des 3 lignes de tramway existantes.

Afin de répondre à l'**appel à projets de l'Etat**, Caen la mer doit fournir un dossier réunissant un tracé de référence et des variantes pour les lignes de tramway, un budget et un calendrier prévisionnel.



Contact presse :

Daniela Terzi
 Responsable communication de Caen la mer
 02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97
 courriel : d.terzi@caenlamer.fr